



Un centre d'hébergement pour réfugiés va ouvrir

Armelle CASSES

Le groupe SOS Solidarité est en train de finaliser à Libourne la création d'un centre provisoire d'hébergement (CPH) pour des personnes ayant obtenu le statut de réfugiés. Des familles, des personnes aidées qui seront logées en appartement, accompagnées pour prendre ici un nouveau départ. C'est un beau projet qui va voir le jour à Libourne qui devient terre d'asile.

Le Groupe SOS Solidarité qui gère entre autres déjà un centre de demandeurs d'asile sur la Communauté Urbaine de Bordeaux a choisi Libourne pour y créer son tout premier centre provisoire d'hébergement (CPH).

C'est dans le cadre d'un appel à projets national (lire ci-dessous), relayé ensuite au niveau régional et départemental que le Groupe SOS Solidarité assurera la mission de créer à Libourne un CPH qui accueillera soixante personnes. Des personnes qui étaient auparavant dans des centres de demandeurs d'asile mais qui ont depuis obtenu leur statut de réfugiés ou le bénéfice de la protection subsidiaire* « mais qui ne sont pas encore complètement autonomes et qui dans cette période transitoire ont besoin d'un logement et d'un accompagnement » explique Pierre Asconchilo, directeur départemental adjoint délégué de la Cohésion sociale en Gironde. La commande de la Direction départementale de la cohésion sociale de la Gironde fléchait le

Libournais et Libourne a été naturellement choisie car c'est la ville centre, elle bénéficie d'un hôpital, des services, écoles et d'une liaison facile vers Bordeaux.

Sandra Bodin, ici devant les locaux bordelais, est en train de mettre en place ce centre d'hébergement provisoire à Libourne.

Logement diffus

Le CPH peut être installé dans un seul bâtiment mais le groupe SOS Solidarité, a choisi la solution du « logement diffus » complète Chantal Mire, directrice générale adjointe du groupe SOS Solidarité. Quinze appartements indépendants (huit sont déjà identifiés) sont en train d'être choisis dans le centre-ville de Libourne pour accueillir ces réfugiés qui seront dirigés à Libourne par l'Office Français de l'immigration et de l'intégration de Bordeaux.

Soixante personnes en tout : 20 membres de familles, 40 personnes isolées. Trente personnes rapidement, 30 supplémentaires en octobre.

Les familles disposeront d'un logement particulier tandis que pour des raisons d'efficacité et de facilité d'adaptation, « les personnes isolées seront en colocation, entre 4 et 5 personnes maximum » poursuit Chantal Mire.

Cela permet notamment aux jeunes gens déjà isolés dans un pays qui n'est pas le leur de ne pas se retrouver encore plus seul. Une directrice a déjà été désignée et des bureaux trouvés rue

Jean-Jacques-Rousseau. Sandra

Bodin est, entre autres, directrice du centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Bordeaux et de l'association Mana (accès aux soins pour les personnes migrantes en difficulté). Elle finalise actuellement le projet libournais.

Équipe de 6 personnes

Un centre d'hébergement ne se limite pas à proposer une solution de logement.

Durant leur séjour, les personnes seront accompagnées dans leurs démarches avec l'administration : l'ouverture de droits aux minima sociaux, une inscription à Pôle Emploi, la scolarisation des enfants, la recherche d'une formation.

La directrice va composer son équipe sociale dont le recrutement est en cours : elle comptera un chef de service, deux travailleurs sociaux (un moniteur éducateur et une assistante sociale) ainsi qu'un conseiller en insertion professionnelle et enfin un professeur pour que les réfugiés puissent apprendre la langue.

Soit en français langue étrangère soit au travers d'ateliers sociaux linguistiques pour favoriser l'apprentissage d'un français utile dans la vie quotidienne.

La durée du séjour en centre d'hébergement est de neuf mois renouvelables, l'objectif est que les réfugiés sortent du dispositif avec un emploi ou une formation et un logement autonome. ■



Un appel à projets national

En 2018, le Gouvernement a décidé la création de 3 000 nouvelles places de centres provisoires d'hébergement en 2018 et 2 000 de plus en 2019 pour tripler le nombre de places existant et répondre au nombre croissant de personnes qui ont obtenu le statut de réfugié et qui sont en situation de vulnérabilité. En octobre 2017, la note relative à la création de ces centres fait état de 13 000 personnes sous statuts protégés mais qui ne peuvent sortir de structures de demandeurs d'asiles faute de place et de solution de sortie avec réelle insertion sociale et professionnelle.

Les 60 places libournaises et 427 au niveau de la Nouvelle-Aquitaine font partie de ces 3 000 nouvelles places qui seront ouvertes.

L'appel à projets national a été décliné au niveau des départements en fin d'année dernière. Le groupe SOS Solidarité va ouvrir ses premiers centres à Libourne et à Rouen qui fonctionneront grâce à une dotation globale couvrant les frais journaliers définis en préalable dans l'appel d'offres et qui s'élèvent à 25 euros par jour, par personne accueillies.

L'histoire du Groupe SOS Solidarité
En 1984, Prévention et Soins des

Addictions (aujourd'hui Groupe SOS Solidarités) est créé pour développer des dispositifs de lutte contre la toxicomanie. Un an plus tard, en 1985, Habitat et Soins voit le jour pour répondre à l'épidémie croissante du Sida. L'évolution même de la maladie et des traitements l'ont amené à diversifier ses modes de prise en charge.

L'association propose notamment de nombreuses solutions d'hébergement et de logement. En 1994, le Groupe SOS lance Insertion et Alternatives d'abord spécialisée dans l'insertion sociale et professionnelle, qui développe aujourd'hui principalement des dispositifs dédiés aux mineurs (aide sociale à l'enfance et protection judiciaire de la jeunesse). Ces associations, dites associations fondatrices, se sont rapprochées en 1995 pour organiser ensemble leurs modes d'intervention complémentaires. En 1995, ces associations créent, en collaboration avec les services de l'État et la Caisse des Dépôts et Consignation, une coopérative pour répondre aux besoins de développement des associations en matière immobilière et contribuer à la mise en œuvre d'une politique de l'habitat social novatrice. Elles décident également

de mutualiser un certain nombre de fonctions (comptabilité, juridique, finances, RH...) professionnalisant ainsi la gestion, le conseil et le contrôle interne de leurs activités, et générant d'importantes économies d'échelle. À partir des années 2000, le Groupe SOS accélère sa diversification, soit en créant des dispositifs innovants, soit en difficulté ou en quête de croissance. Il s'investit notamment dans l'insertion par l'activité économique avec les entreprises d'insertion (2001), la petite enfance (2005), le conseil en développement durable (2005), la gestion d'hôpitaux (2008), la finance solidaire (2010), la prise en charge et l'accueil de personnes âgées (2011).

Aujourd'hui, le Groupe SOS compte 495 établissements et services et 17 000 salariés. ■